

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFÈTE DU CHER

Bourges, le 21 juillet 2016

## AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 21 JUILLET 2016

---

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est réunie le jeudi 21 juillet 2016 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, la demande d'autorisation d'exploitation commerciale suivante a été examinée :

Projet : **Extension de 495 m<sup>2</sup> de la surface de vente du supermarché INTERMARCHE SUPER portant la surface de vente totale à 4 499 m<sup>2</sup>,  
et  
Création d'un drive de 56 m<sup>2</sup> d'emprise au sol et comprenant une piste de ravitaillement,  
à Mehun-sur-Yèvre (18500), ZAC des Aillis.**

Déposé par : **SA L'IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES**, 24 rue Auguste Chabrières à Paris (75015)

Surface de vente demandée : **495 m<sup>2</sup>**

**La CDAC a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents.**

### Contacts presse :

Bureau de la communication interministérielle – 02.48.67.34.36 – [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)

Préfecture du Cher – Place Marcel Plaisant – CS 60022– 18020 BOURGES Cedex –

TEL. : 02 48 67 18 18 – Télécopie : 02 48 67 34 37 – [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)